

## LALLEYRIAT

**Berthet.** Sait écrire. Membre du comité de surveillance de Lalleyriat en nivôse an II.

**Bondety.** Sait écrire. Membre du comité de surveillance de Lalleyriat en nivôse an II.

**Branche** Jean Louis, né en 1729 à Mornay. Ordonné en 1754. Curé de Lalleyriat. Il abdique sa prêtrise et abjure sa foi le 25 pluviôse an II.

**Durit** François, né à Lalleyriat. Il sert comme soldat au 7<sup>e</sup> régiment de chasseurs à cheval. Servant en Vendée, il est chargé de porter des dépêches à Charrette, lors de l'armistice. Fait prisonnier par ce dernier, au mépris de la suspension d'armes, il préfère mourir que de combattre la France et la République avec les brigands vendéens. Préférant la mort que l'infamie, il est fusillé en compagnie de Vincent Suchey, le 7 messidor an III, sur ordres du chef de bande Charrette.

**Jacquioid** Jean-Baptiste. (Voir *Nantua*).

**Jacquiot** Jérôme, né en 1775. Il sert durant 5 ans comme sous lieutenant au 8<sup>e</sup> bataillon de l'Ain. Domicilié à Lalleyriat, il fait une demande de médaille de Ste Hélène en 1857.

**Mathieu.** Vicaire d'Aprémont. Non soumis à la déportation. Exerce le culte constitutionnel dans l'église de Lalleyriat, sous le Consulat, il est désigné comme « *patriote remuant. Agite depuis quelques temps la commune de Lalleyriat dont il fait toute les affaires civiles. Cette commune se trouve divisée en deux partis, celui des sectateurs du culte constitutionnel. Le 2<sup>e</sup> des prêtres insoumis* »<sup>1</sup> par le sous préfet de Nantua.

**Poisat** Thomas, illettré. Capitaine provisoire de la Garde Nationale du Poizat, hameau de Lalleyriat en l'an VI. Il arrête le prêtre réfractaire Pierre Figuet, le 22 prairial an VI, caché sous un coffre chez Louis Allombert dit Turret. Il se fait traiter de voleur et de brigand par Claudine Marie Allombert.

---

<sup>1</sup> Etat nominatif des prêtres soumis ou insoumis qui résident dans l'arrondissement de Nantua, n.d. A.D. Ain série V.

